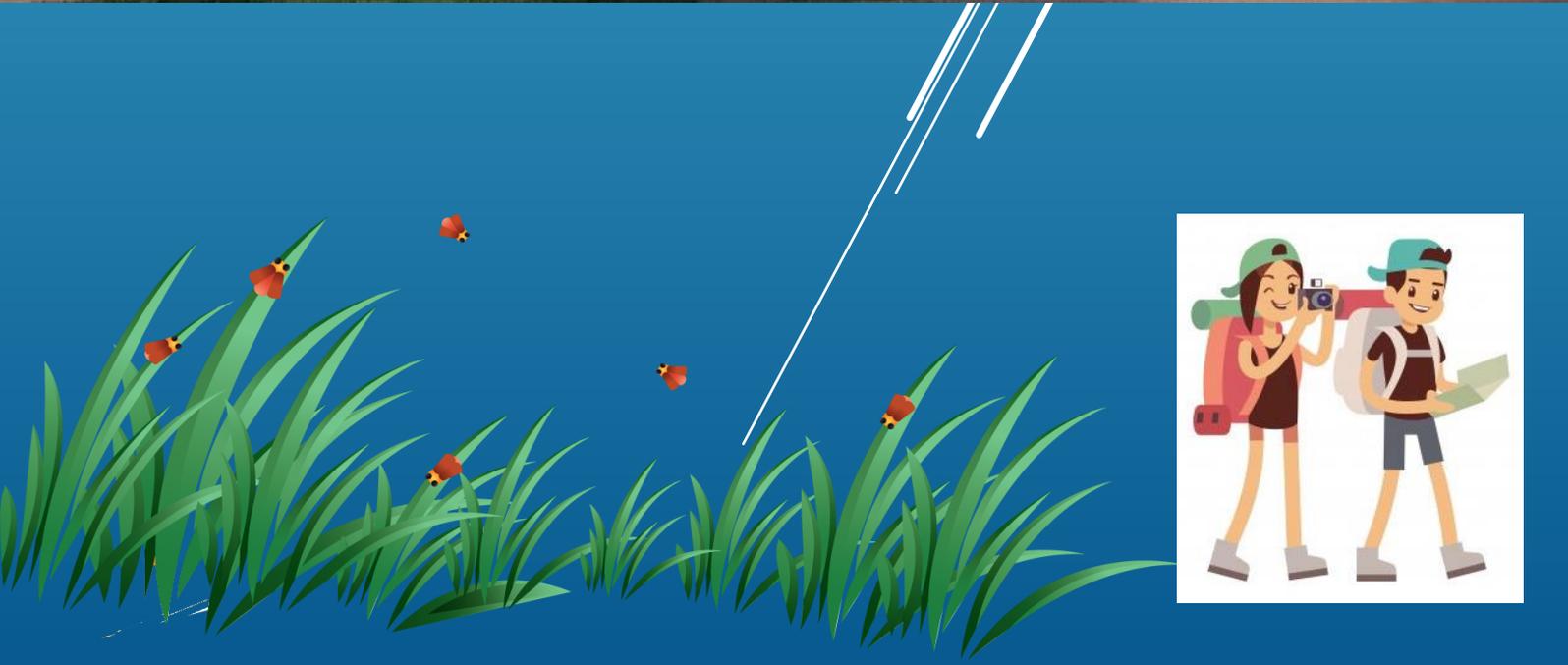
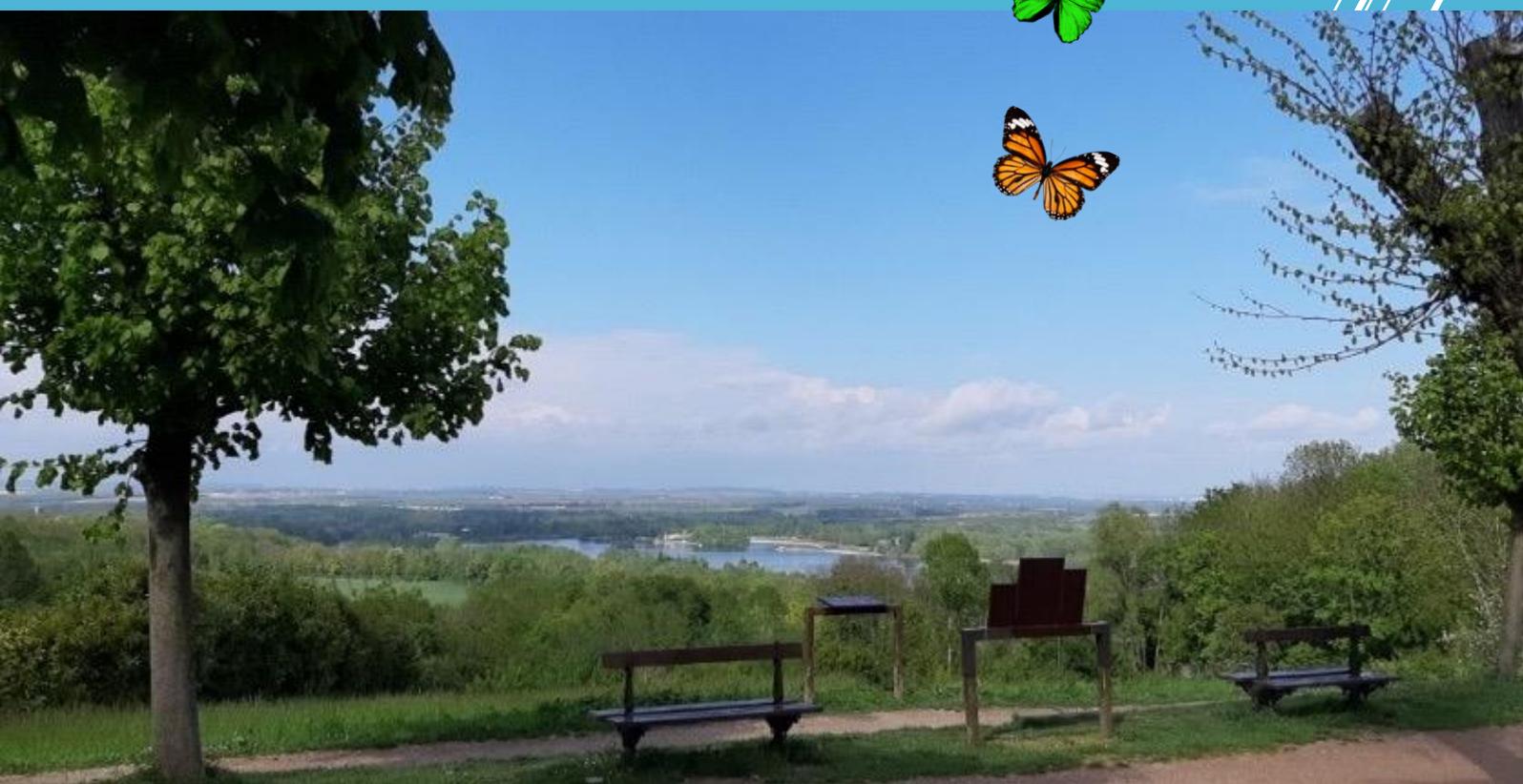
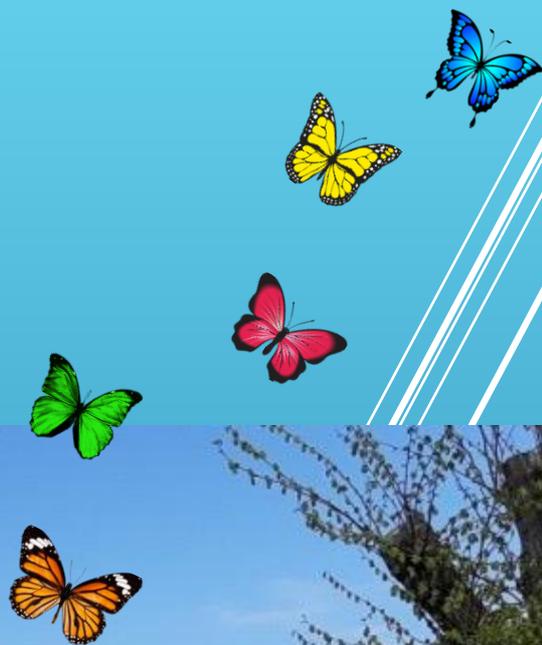


ESCAPADE À ...



# CARNETIN



# Bienvenue !



Carnetin  
la nature  
partagée

Notre site internet : <https://carnetin.fr/fr>

# Le mot du Maire



Très tôt, j'ai eu le plaisir de parcourir les petites ruelles, chemins, près et bois de ce village. C'était à l'époque, une occupation naturelle des jeunes enfants et adolescents.

Né dans le village et ne l'ayant jamais quitté j'ai pu voir son développement.

Devenu Maire de cette commune, j'ai eu envie de partager ces espaces qui ont été mis en valeur au cours des dernières années.

Quel bonheur de faire découvrir mon village aux promeneurs et randonneurs avides de nature, de tranquillité, en somme de dépaysement. Mais aussi ces visiteurs peuvent s'arrêter devant une bâtisse atypique, une maison briarde, un authentique pigeonnier, faire une halte au belvédère et contempler la Vallée de la Marne.

Je souhaite souligner l'originalité du village de Carnetin qui reste un exemple de ruralité au sein du développement de l'Agglomération.

Carnetin a obtenu le label « Village de Caractère » en 2019.

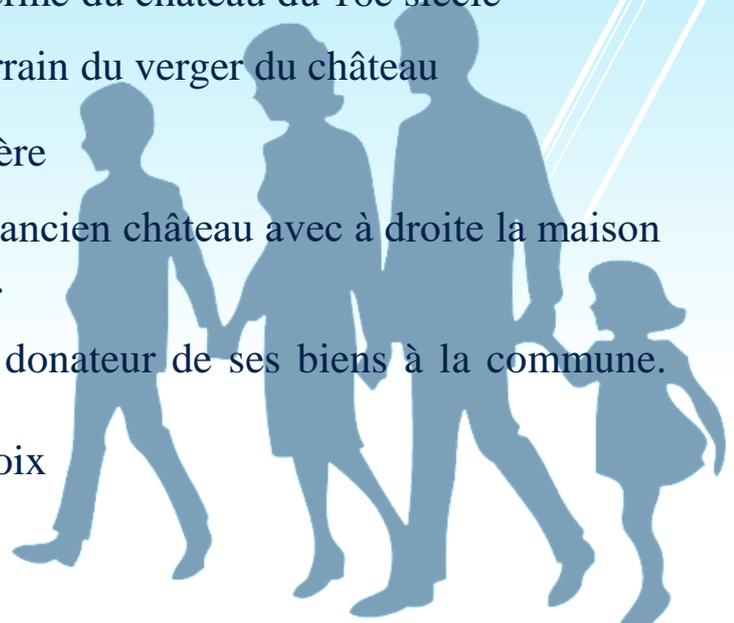
Pascal LEROY



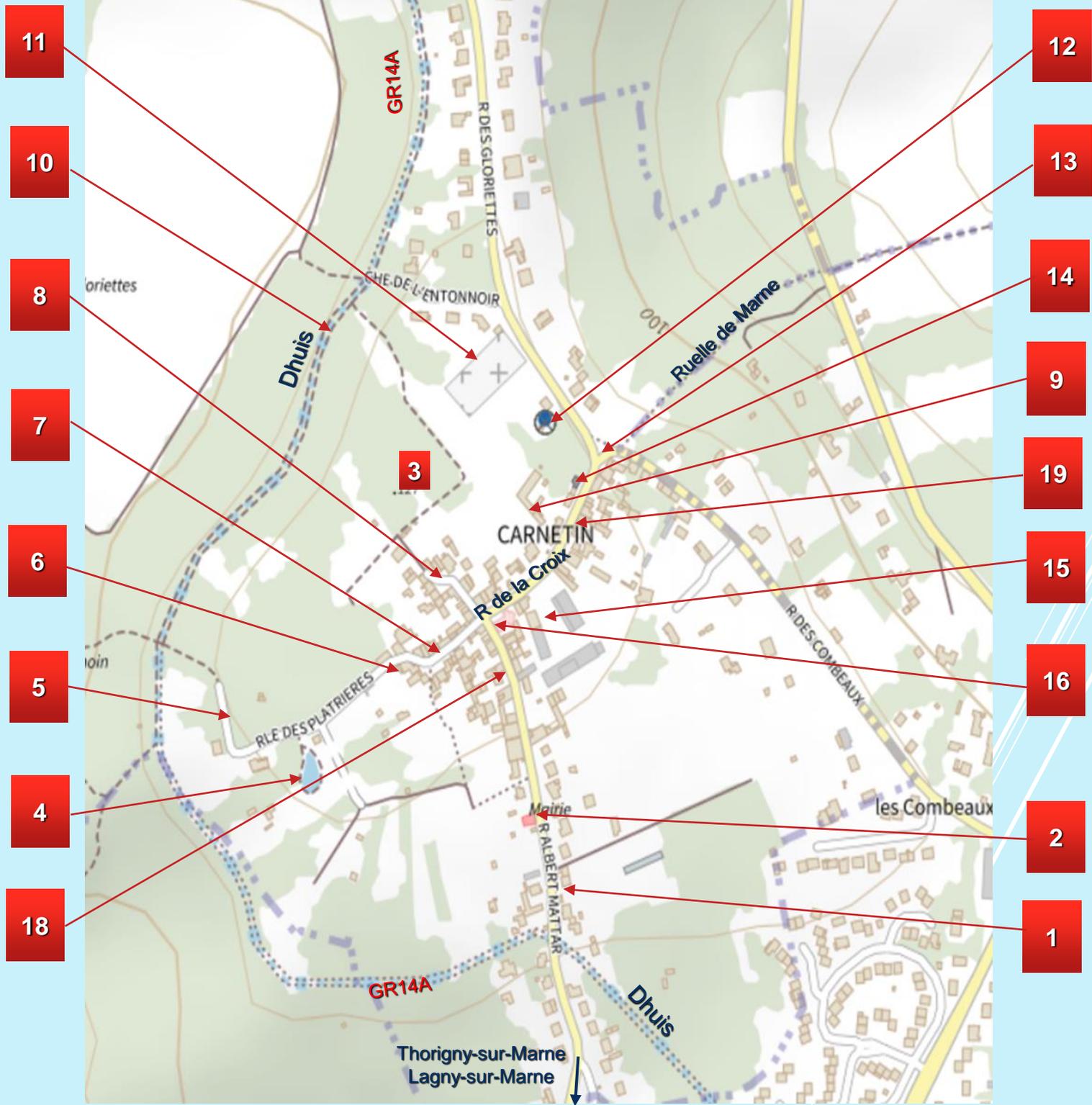
# A la découverte du village



- 1 Vestige : mur d'enceinte de l'ancien château
- 2 Mairie
- 3 Derniers ceps d'un village de vigneron
- 4 Mare à Gros, abreuvoir municipal après la Révolution
- 5 Chemin des plâtrières : il menait aux carrières de gypse d'Armoins
- 6 Villa Righi construite en 1910 par Victor Grasognon (1852-1928) dit « Latinville », artiste peintre
- 7 Cour des Gros, du nom des premiers propriétaires
- 8 Cour des Courants, autre propriétaire à l'origine. A noter au 11, la plus étroite maison du village
- 9 Vue sur l'ancienne ferme, devenue ensuite bergerie
- 10 Aqueduc de la Dhuis
- 11 Nouveau cimetière qui abrite le monument aux morts des guerres 14/18 et 39/45. L'ancien cimetière était situé autour de l'église comme de coutume à l'époque
- 12 Château d'eau du village construit en 1936 aujourd'hui désaffecté.
- 13 La « Croix » ou « belvédère ». Point de vue particulièrement prisé durant la bataille de la Marne en septembre 1914 (vue sur Monthyon, position allemande). Le coteau en contre bas était truffé de tranchées en 14/18 et de postes de DCA en 39/45
- 14 La « tour ». Ancien pigeonnier de la ferme du château du 16<sup>e</sup> siècle
- 15 Ferme du XIX<sup>e</sup>me construite sur le terrain du verger du château
- 16 Eglise Saint Antoine et ancien presbytère
- 17 Au n°17, emplacement du portail de l'ancien château avec à droite la maison du jardinier et à gauche celle du garde.
- 18 Au n°18, la maison d'Albert Mattar, donateur de ses biens à la commune. Décédé en 1947
- 19 Maison des écrivains : 18 rue de la Croix



# Les points d'intérêts



Montjay-la-Tour

Annet-sur-Marne

La fosse Colas

100

GR14A

R DES GIORETTES

CHE DE L'ENTONNOIR

Dhuis

Ruelle de Marnette

CARNETIN

R de la Croix

RLE DES PLATRIERES

les Combeaux

R ALBERT MATTAR

GR14A

Dhuis

Thorigny-sur-Marne  
Lagny-sur-Marne



Carnetin est le plus petit village des vingt communes de l'agglomération de Marne et Gondoire, un territoire aux mille facettes qui a su conserver son charme d'autant.

Dominant la vallée de la Marne en situation de promontoire à 125 mètres d'altitude, point culminant de l'agglomération de Marne et Gondoire, le territoire de Carnetin offre à ses habitants une qualité de vie exceptionnelle. Place à la nature ! Les tracas et les nuisances citadines nous paraissent bien loin.

Village entouré de terres agricoles et d'espaces boisés, **Carnetin préserve son patrimoine naturel et protège son bâti briard. Une partie de notre village est classé Natura 2000.**

## Village dynamique et touristique



### *Le saviez-vous ?*

Carnetin s'appelle tout d'abord : Carnotinum (peut-être issu de *carpinus* : charme).

Dans les textes, son nom varie : 1239 Quarnetein, 1251 Guernetein, 1341 Carnatain, 1549 Carnetan, 1687 Carnetaïn, ou encore Carnotin et Carnetanum...



# Le château

Un brin  
d'histoire



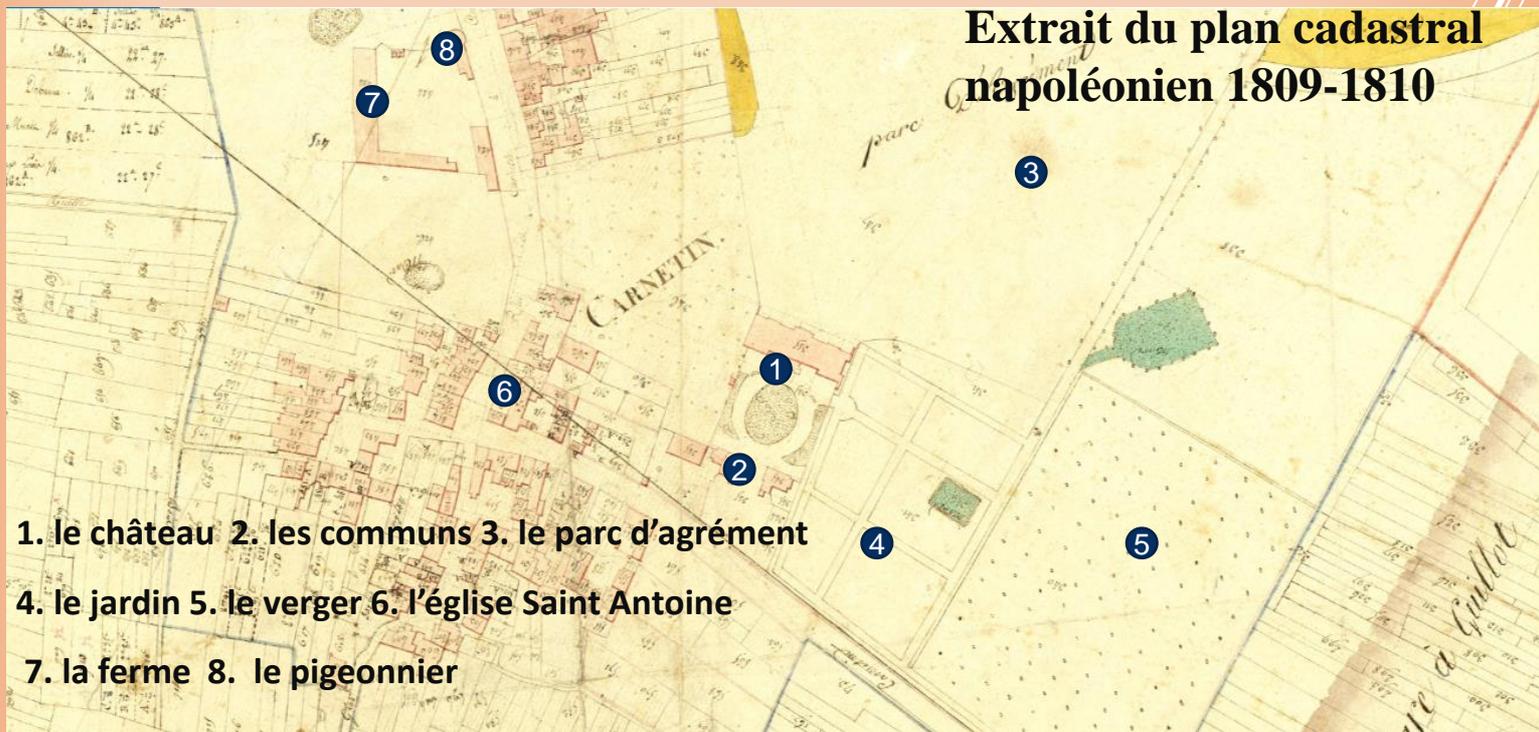
Le château de Carnetin est bâti par la famille d'Orgemont au XIVème siècle.

Les d'Orgemont règnent plus de 2 siècles sur Carnetin avant de céder la place à la famille Amelot de Mauregard.

En 1568, Antoine de Sury devient Seigneur de Carnetin. Il est maître écuyer, secrétaire et notaire du Roi Henri III. Contrairement aux précédents propriétaires, Antoine de Sury fait de Carnetin sa résidence principale. Il rénove le château pour le rendre habitable et plus confortable. En 1582, il est également à l'origine de l'extension du corps de ferme et de la construction du pigeonnier.

Il meurt en 1614. De nombreuses familles se succèdent alors sur la Seigneurie de Carnetin jusqu'au XIXe siècle.

En 1842, Louis Joseph Drausin Frignet, propriétaire de l'époque, fait démolir le château en très mauvais état. A sa destruction, c'est une grande bâtisse d'environ 500m<sup>2</sup> avec 3 niveaux habitables élevés sur un sous-sol composé de caves et de celliers.



# L'église Saint-Antoine



L'église est construite vers 1580 sur ordre d'Antoine de Sury, seigneur de Carnetin, en lieu et place de la chapelle.



Cet édifice au cœur de l'histoire locale a été valorisé et préservé : restauration de l'ancienne horloge, installation de l'éclairage de nuit depuis l'intérieur, réalisation d'une place avec plantation de tilleuls comme à l'ancienne...





# L'ancienne horloge et le clocher de l'église

La cloche de 1780 est épargnée à la Révolution.

Elle s'est par la suite décrochée accidentellement et fissurée. Elle est refondue en 1913.

La cloche actuelle « Alphonsine Albertine » porte les noms de son parrain, Albert Mattar, et de sa marraine, Alphonsine Armandot .

Elle continue de rythmer la journée des Carnetinois et Carnetinoises.



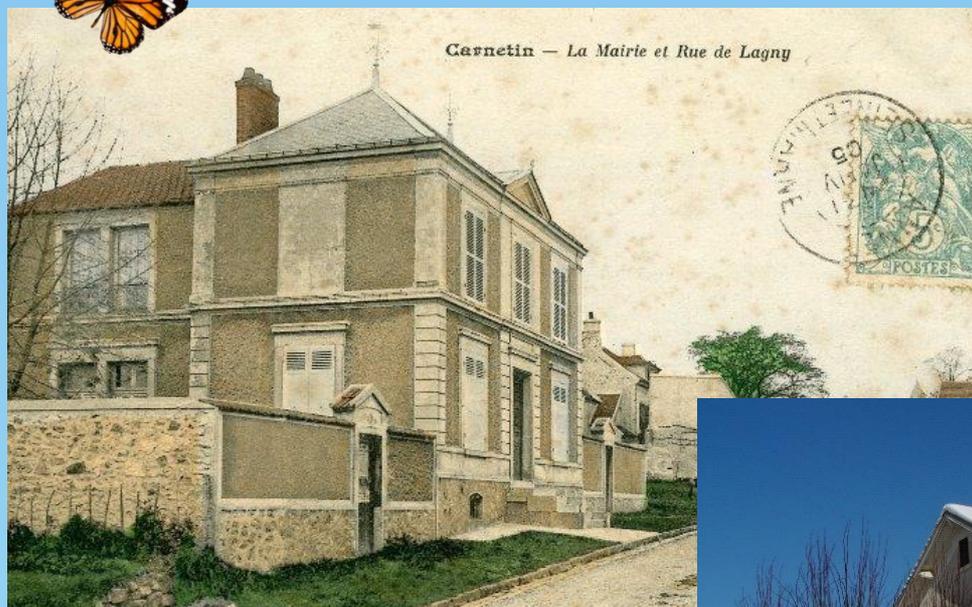
De type Dordéans Stribet ou Strebet, l'ancienne horloge du clocher de l'église date de 1830-1850. Très abîmée, elle est remise en état en 2018.

Malgré les nombreux travaux effectués au cours des siècles dans l'église, les amateurs de patrimoine peuvent y découvrir une architecture et du mobilier du XVIIIème siècle : stalles, boiseries sculptées, statues de Saint Vincent, patron des vignerons, et Saint Antoine.



L'église est ouverte au public lors de différentes manifestations : Journées Européennes du patrimoine avec visite du clocher, concerts et spectacle de Noël.

# L'école devenue mairie



Avant la construction de la Maison d'école, la classe se déroulait dans des maisons du village louées à des particuliers.



Le 27 août 1879, en lettre à la commune de Carnetin, M. Le Sous-Préfet annonce l'allocation de 10.000 francs pour l'aider à construire une maison d'école.

L'ouverture de l'école a lieu le 9 novembre 1882. Cette école fonctionne jusqu'au début des années 1960 et accueille tous les enfants de 6 à 14 ans.



*Liberté, Égalité, fraternité,*

# La tour de Carnetin, dernier vestige de la ferme seigneuriale



Le pigeonnier de la ferme seigneuriale de Carnetin est construit en 1582. Il permet alors d'accueillir 2.500 boulins (trous dans le mur d'un colombier servant de nids aux pigeons).

Photographié des milliers de fois, il figure sur toutes les cartes postales depuis l'avènement de la photographie. Cet ancien pigeonnier a pris avec le temps le nom de « tour » dans le langage courant.





Témoin de  
l'architecture du  
XXème siècle

## La villa Righi

Elle est construite en 1910 par le peintre Victor Grasognon dit « Latinville ».

En septembre 1914, durant la bataille de la Marne, sa tour est réquisitionnée par l'état-major pour servir de point d'observation.

Depuis le haut de la tourelle, il est possible de voir jusqu'à Paris.



Le saviez-vous ?

**Carnetin**  
Lieu de villégiature  
d'artistes

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, fuyant le tumulte de la ville, des écrivains et des artistes prennent l'habitude de se réunir toutes les semaines au 18 rue de la Croix.

Le « groupe de Carnetin » est né.

Parmi les figures les plus connues, on peut citer : Francis Jourdain, Marguerite Audoux, Charles-Louis Phillipe fondateur de *la Nouvelle revue française*, Léon Paul Fargue ou encore Léon Werth.





# Vers la Marne ou dans le village :



De la passerelle de Dampmart au Raincy en passant par Carnetin, ce sont 27km de promenade qu'offre l'aqueduc de la Dhuis. Depuis le point de vue du Belvédère, une liaison douce a été aménagée pour rejoindre les bords de Marne.



Les anciens chemins de brouette permettent aux marcheurs de découvrir vergers, anciens pieds de vigne... des petits morceaux de campagne dissimulés.

Le GR14A traverse notre village.

Carnetin,  
la nature  
partagée



# un panorama exceptionnel



Ce belvédère offre une vue imprenable et majestueuse sur la vallée de la Marne.

Ce paysage naturel changeant au fil des saisons et aux heures de la journée sait séduire les peintres qui l'immortaliseront sur leurs toiles.



# A l'abri des regards se niche la mare à Gros



Cet ancien abreuvoir et réserve d'eau de 500 m<sup>3</sup> est un espace naturel qui accueille une faune diversifiée. Les roseaux et les nénuphars aux fleurs blanches et roses égayent la mare tout l'été et permettent à de nombreux animaux de se développer.

Parmi les espèces de poissons, on peut citer le carassin, la tanche, le gardon, le rotengle. Les grenouilles rainettes vertes ou grises, rieuses et les crapauds communs font raisonner leur chant. Les soirs de printemps, c'est un vrai concert !!!

Un hôtel à insectes a été installé pour participer à la préservation des écosystèmes ainsi qu'un nichoir pour les oiseaux.

Un havre de paix...





## Balade à Carnetin pour les enfants Roubert Mattar le pigeon dans les rues de Carnetin

Roubert Mattar, le jeune pigeon te guide dans les ruelles et les chemins du village perché de Carnetin. Il te fera découvrir ses lieux préférés, ceux de son enfance, le point de vue sur la Marne et il partagera avec toi ses souvenirs.

Retrouve-le à la mairie du village, rue Albert Mattar

**Balade :** + 6 ans

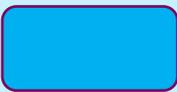
**Durée :** environ 45 minutes (7 énigmes)

1. Télécharge l'application Baludik gratuitement
2. Flashe le QR-Code via l'application Baludik
3. Profite de l'expérience de jeu et amuse-toi bien



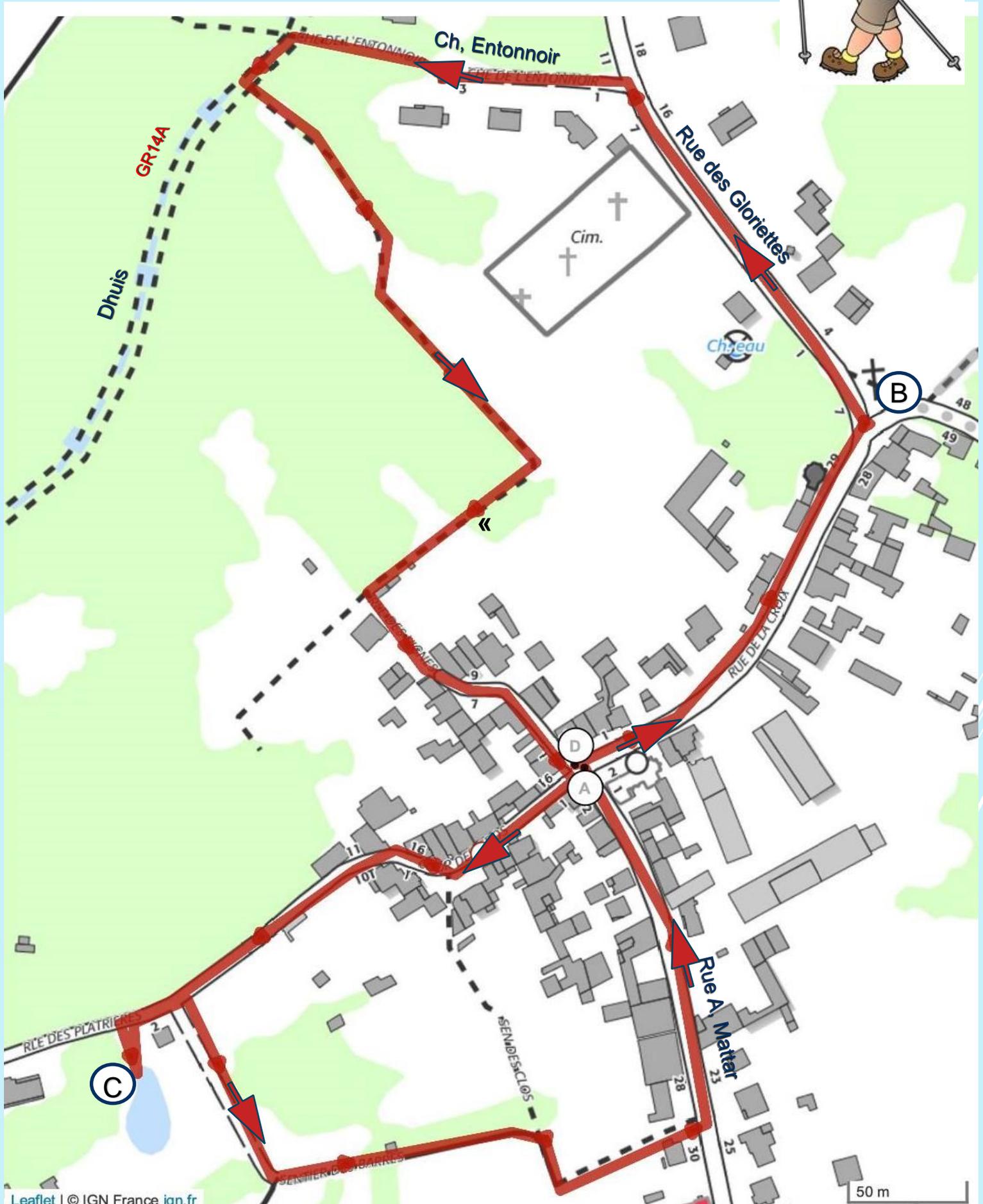
Ce jeu de piste  
vous est proposé  
par





# Randonnée n°1

« Au cœur du village »



## Départ et arrivée : Eglise Saint-Antoine

1 km 700 - temps : 40 mn

Départ de l'Eglise Saint-Antoine, rue de la Croix. (A)

Dirigez-vous vers le belvédère, admirez-y le panorama exceptionnel sur la boucle de la Marne. (B)

Tournez à gauche rue des Gloriettes, puis de nouveau 1<sup>ère</sup> à gauche après le cimetière : vous êtes sur le chemin de l'Entonnoir.

Descendez jusqu'à l'intersection de la Dhuis. Prenez alors à gauche sur 100m et remontez la butte sur votre gauche. Tournez à droite sur le chemin en longeant les murs, puis 1<sup>ère</sup> à gauche pour traverser la cour des Courants. Arrivé face à l'église, engagez-vous à droite dans la cour des Gros et poursuivez votre chemin jusqu'à la mare. (C)

Profitez de cet endroit empli de sérénité.

Revenez sur vos pas. Prenez la 1<sup>ère</sup> à droite sente des barrés, et empruntez le petit chemin de brouette qui débouche sur la rue Albert Mattar.

A votre droite se trouve la mairie.

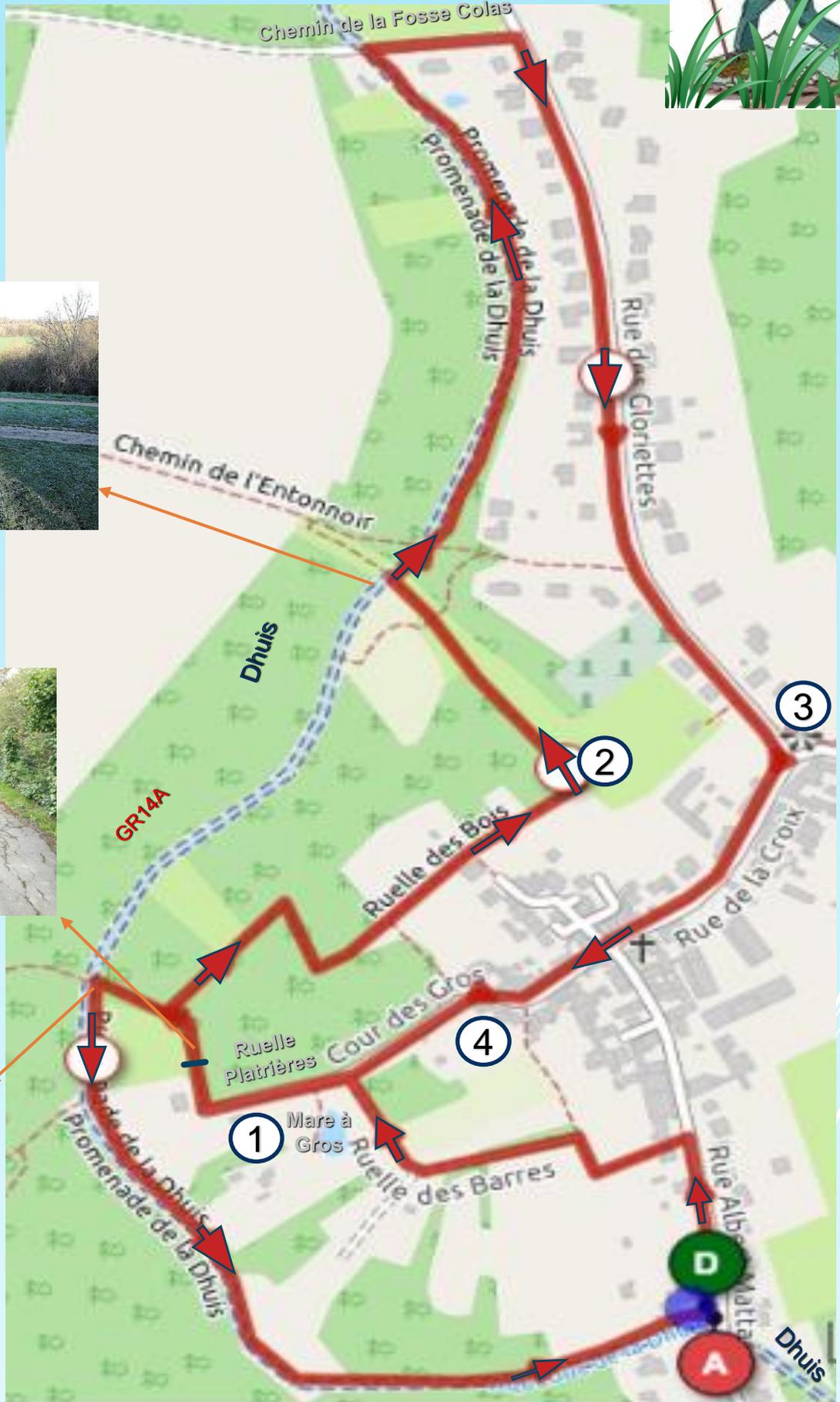
Pour finir, remontez sur votre gauche la rue Albert Mattar jusqu'à l'église. (D)





# Randonnée n°2

## « Découverte du village d'Est en Ouest »



100m

**Départ et arrivée : Dhuis - rue Albert Mattar**  
**3 km 100 - Temps : 1h15**

Départ de la Dhuis rue Albert Mattar. **(D)**

Remontez la rue Albert Mattar, passez devant la mairie puis tournez à gauche sur le chemin de brouette.

Suivez ce chemin (ruelle des barrés) jusqu'à l'intersection. Prenez à gauche et posez-vous quelques instants à la mare. **(1)** Admirez la nature à l'écosystème d'une grande diversité, laissez-vous emporter par le calme qui règne dans cet espace naturel.

En quittant la mare, reprenez votre chemin à gauche, passez la barrière forestière et poursuivez tout droit en laissant le chemin descendant sur votre gauche.

Remontez le petit sentier, poursuivez-le jusqu'aux habitations, puis longer le mur débouchant sur la prairie, ensuite, tournez à gauche. Contemplez le point de vue sur ce grand espace vert préservé. **(2)**

Descendez ensuite jusqu'à la Dhuis, bifurquez à droite. Suivez cette dernière jusqu'au chemin de la Fosse Colas. A la route, tournez à droite et de nouveau à droite pour vous retrouver sur la rue des Gloriettes.

Empruntez cette rue jusqu'à la Croix. Admirez ce panorama unique. **(3)**

Remontez la rue de la Croix jusqu'à l'église. Continuez en face cour des Gros. Contemplez la villa Righi et longez-la. **(4)**

Marchez jusqu'à la mare et allez jusqu'à la barrière forestière.

Prenez, cette fois à gauche, le chemin qui descend jusqu'à la Dhuis.

Tournez alors à gauche et suivez la Dhuis jusque la rue Albert Mattar.



Une vue unique

# Randonnée n°3

3.689 km, ↑ 92 m, ↓ 92 m, ▲ 39 m, ▼ 120 m

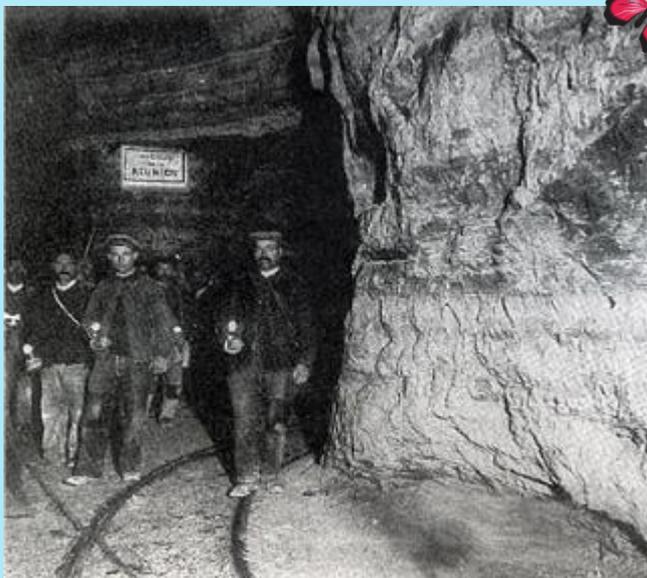
## « Descente dans les Vallières »



## Départ et arrivée : le belvédère 3km 700 dénivelé : 39m

Au belvédère rue le Croix, admirez le panorama exceptionnel sur les méandres de la Marne. **(D)**

Descendez la ruelle de la Marne vers les Vallières. Prudence en traversant la D418. Arrivé en bas, prenez à gauche sur la route puis à droite dans la clairière jusqu'aux bords de Marne. Tournez à gauche, longez les berges, traversez le sous-bois (laissez le chemin sur votre gauche), vous trouverez la dernière borne d'amarrage du port Lepaire dit « de Carnetin ». Continuez tout en suivant le sentier. A l'extrémité, vous trouverez un grand chemin. Tournez alors à gauche et remontez jusqu'à retrouver sur votre droite le chemin emprunté lors de votre descente.



### Le saviez-vous ?

#### Carrière de la Violette

L'histoire de cette carrière souterraine est étroitement liée à la famille Lepaire qui en fut propriétaire sur 5 générations. Elle gérait la plus grosse usine à plâtre du secteur comprenant 4 communes.

Le port servait à l'acheminement du gypse par péniche jusqu'à Paris.



## Mairie

32 rue Albert Mattar – 77400 CARNETIN



01.64.30.24.20



[mairie.carnetin@wanadoo.fr](mailto:mairie.carnetin@wanadoo.fr)

Site internet : <https://carnetin.fr/fr>



Et pour plus de découverte :

